

**Décret n° 2000-315 du 18 Novembre 2000
portant nomination à titre exceptionnel dans
l'Ordre du Mérite Congolais.**

**Le Président de la République,
Grand Maître des Ordres Nationaux.**

- Vu l'Acte Fondamental ;
- Vu le décret n° 86-903 du 6 août 1986 désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des Ordres Nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attribution de la dignité de Grand Croix ;
- Vu le décret n° 86-905 du 6 août 1986 modifiant le décret n° 60-205 du 28 juillet 1960 fixant les modalités d'attribution des décorations des Ordres du Mérite Congolais, du Dévouement Congolais et de la Médaille d'Honneur ;
- Vu le décret n° 86-896 du 6 août 1986 portant réglementation de remise et du port des décorations des différents Ordres Nationaux ;
- Vu le décret n° 97-7 du 4 novembre 1997 portant création de la maison militaire du Président de la République ;
- Vu le décret n° 97-29 du 24 décembre 1997 portant organisation de la maison militaire du Président de la République ;
- Vu le décret n° 99-1 du 12 Janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECRETE

Article premier.- Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.

AU GRADE DE COMMANDEUR

Madame	Maria	MAYLIN,	Présidente du Comité International pour la Renaissance de Brazzaville
--------	-------	---------	---

AU GRADE D' OFFICIER:

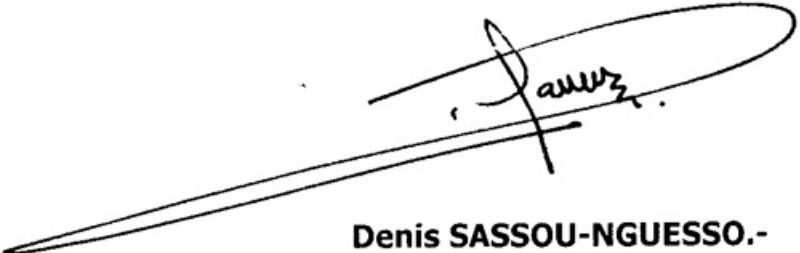
Professeur	Claude	MAYLIN,
Professeur	Pierre	TEILLAC,
Professeur	Emile	SERFATI,
Professeur	Alain	DEBOISE,
Docteur	Patrick	HENRY,
Docteur	Stève	CHOUFANE,
Docteur	Lionel	CHOUKROUN,
Docteur	Ali	GUERMAZI,
Docteur	Jean- Jacques	MONSUEZ,
Docteur	Pierre	BOURRIES,
Monsieur	Jean - Louis	RIALLIN,
Madame		TEILLAC,
Madame	Dordevic	SNEZANA,
Madame	Paulette	DECRAENE,
Madame	Raymonde	COLIN,

Madame	Sylvie	WASSE,
Madame	Marie Louise	TURBAT née GOASDUFF
Madame	Martine Colette	MALDINET née RUDEAUX

Article 2.- Les droits de chancellerie prévus par les textes en vigueur ne sont pas applicables.

Article 3.- Le présent décret sera inséré au Journal officiel./-

Fait à Brazzaville ,le 18 Novembre 2000



Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget, en mission:
Le ministre à la présidence, chargé du Cabinet
du Chef de L'Etat et du contrôle d'Etat



Gérard BITSINDOU